

DELIBERATION DU CONSEIL DU SIVU
Séance du 1^{er} avril 2015 à 20 heures
Mairie de Reinhardsmunster

Sous la Présidence de BLAES Odile, le SIVU du TANNENWALD s'est réuni le 1^{er} avril 2015 à 20 h 00.

Membres présents :

Pour Dimbsthal : Claude SCHMITT, STEVAUX Yves, WOLBERT Alex

Pour Hengwiller : FRITZ Julien, BLAES Marcel

Pour Reinhardsmunster : JEANMOUGIN Isabelle, DETTLING Catherine (remplace BUCHEL Caroline)

Point 1 - AFFAIRES SCOLAIRES

- Demande de subvention : Projet d'animations « compostage et jardinage » à destination de l'école de Dimbsthal

Ce projet d'animation consiste en quatre interventions d'une demi-journée et vise les objectifs suivants :

- Identifier la problématique générale des déchets ménagers
- Découvrir et expérimenter le compostage
- Aménager un espace potager où jardiner et utiliser le compost gratuit.

Ce projet est financé à hauteur de 75 % par le SMICTOM de Saverne. Le restant soit 180 € seraient à la charge du SIVU du Tannenwald.

Après concertation les membres du SIVU

DECIDENT de financer la somme restante soit 180 €.

- Sortie de fin d'année pour les écoles de Hengwiller et Reinhardsmunster

Les Directrices d'école ont sollicité Mme la Présidente afin de pouvoir financer une partie de la sortie de fin d'année à Sainte Marie aux Mines dans le cadre d'un projet sur la préhistoire.

Après concertation les membres du SIVU

DECIDENT de financer l'entrée du site de Sainte Marie aux Mines pour un montant de 10 €/ enfants ; le reste sera à la charge de la coopérative scolaire des deux écoles.

- Achat de huit batteries de portable : école de Dimbsthal

La Directrice de l'école de Dimbsthal nous soumet un devis relatif à l'achat de huit batteries de portable ; un autre devis a été demandé afin de pouvoir effectuer une comparaison.

Après concertation les membres du SIVU

DECIDENT de financer ces huit batteries de portable

- Achat d'une lampe pour vidéoprojecteur : école de Dimbsthal

La Directrice de l'école de Dimbsthal nous soumet un devis relatif à l'achat d'une lampe pour vidéoprojecteur.

Après concertation les membres du SIVU

DECIDENT de financer cette lampe pour vidéoprojecteur.

- Achat d'une tour ordinateur : école de Reinhardsmunster

Mme la Présidente informe l'assemblée que l'achat d'une tour ordinateur pour l'école de Reinhardsmunster a dû se faire en urgence car la Directrice n'avait plus d'ordinateur fin d'année 2014.

Après concertation, les membres du SIVU

ENDIGUENT la décision prise par Mme la Présidente

- Achat de trois vidéoprojecteurs : écoles de Reinhardsmunster et Hengwiller

Point à reporter par manque d'information. Les écoles devront nous fournir un peu plus d'explication quant à leur souhait et plusieurs devis devront être demandés pour une comparaison.

Point 2 : Compte de Gestion 2014 :

Le Président expose que le Compte de Gestion 2014 établis par le Trésorier correspond au résultat du Compte Administratif 2014. Le Conseil déclare que ce compte de gestion ne soulève ni observations ni remarques de sa part.

Point 3 : Compte Administratif 2014

L'assemblée ayant à se prononcer sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Madame Odile BLAES, Présidente, se fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, ainsi que le compte de gestion dressé par le trésorier municipal. Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, la balance s'exprime ainsi :

| Libellés | Prévu | Réalisé |
|---------------------------------|-------------|--------------------|
| <u>FONCTIONNEMENT</u> | | |
| Dépenses | 59 708.32 € | 34 480.02 € |
| Recettes | 59 708.32 € | 57 153.50 € |
| RESULTAT de l'année 2014 | | |
| Excédent | | 22 673.48 € |
| <u>INVESTISSEMENT</u> | | |
| Dépenses | 16 578,00 € | 0,00 € |
| Recettes | 16 578,00 € | 526,00 € |
| RESULTAT de l'année 2014 | | |
| Excédent | | 526,00 € |
| <u>Résultat global</u> | | |
| Excédent | | 23 199.48 € |

Le Comité, sous la présidence de Monsieur Claude SCHMITT, Maire de Dimbsthal, constate la régularité des mandats de dépenses et des titres de recettes ordonnancés par le Président, ainsi que les bordereaux concernant ces différentes opérations.

Le Président, s'étant retiré, le Conseil, après délibération, approuve ce compte administratif.

Point 4 : Affectation des résultats :

Le compte administratif pour l'exercice 2014 est soumis à l'assemblée afin de statuer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014.

| | <u>Excédent</u> | <u>Déficit</u> |
|---|------------------------|------------------------|
| <u>POUR MEMOIRE : RESULTAT ANTERIEUR</u> | | |
| - de fonctionnement | 2 504.82 € | |
| - d'investissement | 1 052.- € | |
| <u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u> | | |
| - de fonctionnement | 22 673.48 € | |
| - d'investissement | 526.- € | |
| <u>RESTES A REALISER DE LA SECTION INVESTISSEMENT</u> | | |
| - en dépenses | | 1.100,- € |
| - en recettes | | |
| SOLDE | | 1 100,- € |
| <u>RESULTAT D'INVESTISSEMENT</u> | | |
| Déficit d'investissement antérieur et résultat d'investissement de l'exercice, cumulés (art. 001 – « solde d'exécution de la section d'investissement reporté ») | | + 478,- € |
| <u>BESOIN DE FINANCEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT</u> | | |
| Le solde des restes à réaliser, positif ou négatif, s'ajoute au déficit d'investissement | | |
| <u>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</u> | | |
| - Affectation prioritaire au déficit de fonctionnement (art. 002 « Déficit antérieur reporté ») | | 0,- € |
| - Affectation complémentaire à hauteur du besoin de financement de l'investissement (art. 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé ») | | 0,- € |
| <u>AFFECTATION DU SOLDE RESTANT DE FONCTIONNEMENT</u> | | |
| - également au compte 1068 | | 0,- € |
| - article 002 « Excédent antérieur reporté » | | + 25 178.30,- € |

Après délibération à l'unanimité le bureau,

APPROUVE l'affectation du résultat du compte administratif 2014, telle que proposée ci-dessus.

Point 5 : Budget primitif 2015

Le président soumet au bureau le projet de budget primitif pour l'exercice 2014 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

| SECTION DE FONCTIONNEMENT | | | |
|-----------------------------------|------------------|-------------------------------------|------------------|
| DEPENSES | | RECETTES | |
| 011 – Charges à caractère général | 16.924,- | 70 – Produits des services domaines | 350,00 |
| 042 – Opération d'ordre. | 526,00 | 74 – Dotation subv. Et part | 38.019,00 |
| 22 – Imprévus | 3.000,00 | | |
| 12 – Charges de personnel | 22.970,00 | 001 – Excédent de fonctionnement | 25.178,30 |
| 65 – Charge de gestion courante | 250,00 | | |
| 023 – Virement section investis | 19.677,30 | | |
| DEPENSES DE L'EXERCICE | 63.587,30 | RECETTES DE L'EXERCICE | 63.547,30 |

| SECTION D'INVESTISSEMENT | | | |
|---------------------------------|------------------|-----------------------------------|------------------|
| DEPENSES | | RECETTES | |
| 2183 – Matériel de bureau | 19.681,30 | Excédent d'investissement reporté | 478,00 |
| 022 - Imprévues | 1.000,00 | 40/2804 - Amortissement | 526,- |
| | | 021-Virement de la sect fonct | 19.677,30 |
| DEPENSES DE L'EXERCICE | 20.681,30 | RECETTES DE L'EXERCICE | 20.681,30 |

Après délibération, le bureau,
VOTE, le budget du SIVU du Tannenwald 2015 équilibré tel que présenté ci-dessus.

Point 6 : Fixation des participations communales :

Pour financer les dépenses de fonctionnement en 2015, les conseillers, après délibération, les membres du Sivu du Tannenwald décident de maintenir la participation des communes à 39 € par habitant.

La Commune de Reinhardsmunster compte : 469 habitants

La Commune de Hengwiller compte : 181 habitants

La Commune de Dimbsthal compte : 300 habitants

Point 7 : Divers :

- Nous soumettons à l'ensemble des membres du SIVU, une étude comparative de Kirchner Bureautique concernant la location des copieurs sur les différents sites : Hengwiller – Dimbsthal et Reinhardsmunster ; malgré une différence de -7.20 €, le prix du coût copie qui est de 0.007 €/copie devra être renégocié.